

# TARIFS 2025

## PORT DE SUCÉ-SUR-ERDRE

**RAPPEL : conformément à l'article 8.4.2 du règlement du port, aucun remboursement ne sera effectué pour des autorisations initiales délivrées pour une durée inférieure à 12 mois.**

### CORPS MORTS : CENTRE-VILLE ET MAZEROLLES

LONGUEUR BATEAUX	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
moins de 5 m	39 €	72.50 €	234 €
de 5 à 5.99 m	47.50 €	84 €	275.50 €
de 6 à 6.99 m	53.50 €	97.50 €	321.50 €
de 7 à 7.99 m	63 €	112.50 €	374 €
de 8 à 8.99 m	73 €	124.50 €	424 €
de 9 à 9,99 m	80 €	142.50 €	465 €

### QUAI BLIESRANSBACH ET BERGE ALLÉE DU VEZON

Limité à 6,5 m hors tout (emprise maximale)

LONGUEUR BATEAUX	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
moins de 5 m	44 €	77 €	253.50 €
de 5 à 5.99 m	53 €	90.50 €	302 €
de 6 à 6.50 m	59.50 €	105.50 €	350.50 €
Barques et annexes non pontées <4 m Plates de Loire < 6,5m	Sur le Quai F, stationnement uniquement de barques et annexes.		63.50 €

### PONTONS CENTRE-VILLE

LONGUEUR BATEAUX	MENSUEL		ANNUEL**	PONTONS VISITEURS TARIF ESCALE /JOUR AU DELÀ DE 2 JOURS <sup>(1)</sup>
	HAUTE SAISON	BASSE SAISON*		
moins de 5 m	112 €	86 €	786 €	14 €
de 5 à 5.99 m	119 €	91.50 €	823 €	
de 6 à 6.99 m	133.50 €	102.50 €	911 €	
de 7 à 7.99 m	153.50 €	118 €	1 053.50 €	
de 8 à 8.99 m	178 €	137 €	1 252 €	24 €
de 9 à 9,99 m	202 €	155.50 €	1 377.50 €	
de 10 à 10,99 m	216.50 €	166.50 €	1 489.50 €	
de 11 à 11,99 m	233.50 €	179.50 €	1 620 €	30 €
de 12 à 12,99 m	240.50 €	185 €	1 668.50 €	
de 13 à 13,99 m	260 €	200 €	1 792 €	
de 14 à 15 m	277 €	213 €	1 916.50 €	

Haute Saison : 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre - Basse Saison : 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

\* Durée maximale de stationnement : du 01/10 au 31/03 pour les places visiteurs.

<sup>(1)</sup> Les bateaux en escale bénéficient d'une durée gratuite de stationnement de 48h maximum (dans la limite d'une escale par mois, de date à date).

\*\* Proratation du tarif annuel

### QUAI PASSAGERS BLIESRANSBACH - ALLÉE DU VETILLE ET AUTRES QAIS

LONGUEUR BATEAUX	ESCALE JOUR (2)
Moins de 15 m	31,20 €
15 à 19,99	36€
Plus de 20 m	43 €

<sup>(2)</sup> Le droit à l'escale n'autorise pas un stationnement permanent la journée.

### TARIFS DE PÉNALISATION

#### MISE EN BOUÉE FOURRIÈRE

forfait	115.50 €
par jour en sus	11.50 €

#### DÉPLACEMENT BATEAU / REMORQUAGE

forfait/heure	55.50 €
---------------	---------

#### STATIONNEMENT SUR CORPS MORT NON ATTRIBUÉ OU BERGE NON ATTRIBUÉ

forfait	13 €
par jour en sus	4 €

#### LOCATION DE CASIERS POUR ANNEXES

Tarif	10.50 € / trimestre 34.50 € / an
-------	-------------------------------------

#### LOCATION MACHINE À LAVER/SÈCHE LINGE

Machine à laver	3 € le jeton
Sèche Linge	

#### INSCRIPTIONS SUR LISTE D'ATTENTE PAR SECTEUR

Forfait pour l'année civile non remboursable proraté en fonction du mois d'inscription	18 €
--	------

### LA GAMOTRIE - BASSIN AMONT

BERGE (LIMITÉ À 6,5 M HORS TOUT (EMPRISE MAXIMALE))

LONGUEUR BATEAUX	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
moins de 5 m	39 €	72.50 €	234 €
5 à 5,99 m	47.50 €	84 €	275.50 €
6 à 6,5 m	53.50 €	97.50 €	321.50 €
Barques et annexes non pontées < 4m Plates de Loire < 6,5m			63.50 €